

COMPTE RENDU du CHS DI 35 septembre 2011

Le CHS DI 35 s'est réuni dans les locaux de la direction régionale des Finances Publiques à Rennes. La délégation CGT était composée de Thierry LE GOAZIOU et Hervé COUVERT.

Cette réunion était présidée par M Yvan ZERBINI, directeur régional de la douane. Ce dernier nous a informé de sa nomination au HAVRE à compter du 1^{er} décembre prochain. Son intérim a été évoqué et nous avons abordé les points suivants :

Rapport annuel du service de la médecine de prévention :

Présentation par les docteurs LEBON et BERTHELOT, Médecins de Prévention (MDP), du rapport annuel d'activité de leur service. Ce rapport annuel 2010, analyse les visites médicales statutaires et autres effectuées par les MDP.

Le service médical comprend également une infirmière MME DANIEL (surveillance médicale, administration...) et MME SAUZET Assistante Régionale à la Médecine de Prévention (administration, coordination, formation...)

MORCEAUX CHOISIS ET COMMENTAIRES CGT :

POINTS DE CONSULTATIONS :

Délégation CGT : le département compte à ce jour des points de visites sur les sites de VITRE, RENNES, SAINT MALO, REDON, MONTFORT . Une étude de la DG (toujours en cours) validée par la DSF, conduirait à la fermeture de points de consultations. Et à la création de cabinets médicaux, uniquement sur Rennes et Saint Malo.

Nous pensons que le maillage départemental actuel permet un taux de participation élevé aux visites médicales. Les conditions d'accueil y ont été améliorées ces dernières années, des efforts doivent être poursuivis pour maintenir ce maillage territorial. En outre, les médecins profitent de leur présence sur ces sites pour réaliser des visites de services.

VISITES MEDICALES :

Sur 2624 agents des ministères financiers du départements, 823 sont soumis au sens de la réglementation, à des risques professionnels recensés.

828 agents sont convoqués à une surveillance médicale spéciale (SMS), 424 à une surveillance médicale quinquennale (SMQ), et 241 à une surveillance médicale particulière (SMP). Au total 1558 visites médicales effectuées.

Délégation CGT : Le rapport est fait à partir de l'analyse de ces visites médicales, des rencontres avec les personnels sur les sites mais aussi de leurs relations avec les administrations. Ce rapport fait bien apparaître des demandes et des besoins à satisfaire pour améliorer la prévention des risques.

GESTION DE L'URGENCE :

En particulier sur la gestion des situations d'urgence médicales ou des procédures sont à mettre en place par les directions. Une fiche est proposée à cet effet. Elle devra être portée

à la connaissance des Personnels; afin d'éviter les mauvais réflexes, donner des conseils et des conduites à tenir...

Délégation CGT : à suivre, nous serons vigilants quant aux préconisations de la MDP.

CONGE DE MALADIE :

Les Médecins constatent un défaut d'information à destination des agents en particulier sur les aides en provenance de la CRIPH (commission régionale d'insertion des personnes handicapées) mais aussi sur les demandes CLM/CLD-congés de longue maladie et de longue durée.

Délégation CGT : nos syndicats se tiennent à la disposition des agents pour tous renseignements sur ces thèmes.

RISQUE PSYCHOSOCIAL :

24% des psychopathologies ont un lien probable avec le contexte professionnel (17% en 2009)

« Les psychopathologies liées au travail sont liées à des conflits entre collègues ou avec des chefs de service. Une surcharge de travail liée au manque d'effectif (suppression de postes), des problèmes d'organisation du travail parfois liés à la diminution des effectifs, des contraintes liées aux congés et aux arrêts maladie (petits postes), des modifications de tâches de plus en plus complexes, une inquiétude pour l'avenir. » page 17 du rapport annuel

Délégation CGT : La balle est dans le camp des administrations, les personnels attendent des améliorations et des moyens de prévention à la hauteur des enjeux.

La situation décrite depuis plusieurs années nécessite, selon la CGT, l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, la reconnaissance en terme salarial du travail effectué et la définition de plans pluriannuels de recrutement et de requalification des emplois.

VISITES DE SERVICES :

Elles sont souvent réalisées en collaboration avec l'inspectrice Hygiène et Sécurité et l'ACMO. Ces visites sont effectuées pour un problème urgent, mais aussi en cas de travaux, d'aménagement de locaux ou encore dans le but de prévention de risques (manutention...)

Délégation CGT : nous demandons systématiquement aux administrations de solliciter les MDP suffisamment en amont des projets immobiliers, pour permettre d'intégrer leurs observations. Les agents peuvent solliciter une visite de leur service auprès des MDP.

ETUDES DE POSTES :

Prêt de matériel :

Un mauvais positionnement des postes de travail peut être la cause de douleurs aux épaules, rachis, poignets... Du matériel peut être conseillé et mis à disposition des personnels, dans le cadre de la prévention des TMS (troubles musculosquelettiques). Il peut s'agir de souris de plusieurs conception qui soulagent des tensions, mais aussi de supports d'écran, de claviers plats, de repose poignets, repose bras, Flex Desk, sièges et bureaux adaptés, etc.

Aménagement des conditions d'exercice des fonctions :

Les MDP prescrivent des contre-indications diverses (au téléphone, d'astreinte du week end, à l'augmentation de la charge de travail, de guichet, de caisse...)

Des demandes d'aménagement d'horaires, de changements de locaux, de rapprochement de domicile...

Délégation CGT : ces quelques exemples, extraits du rapport, sont bien sur proposés par les MDP aux Administrations.

Intervention de l'agence locale de l'énergie et du climat du pays de Rennes

C'est à l'issue du dernier groupe de travail CHS DI 35 « développement durable », qu'une proposition de rencontre avec l'agence CLE a été validée. Le groupe de travail « développement durable » avait aussi recensé les pratiques des diverses directions en la matière.

En réponse, M DANIEL GUILLOTIN directeur de l'agence a proposé une présentation des missions de son organisme. Quelques unes des missions concernent la sensibilisation à l'économie d'énergie (norme BBC), l'accompagnement des collectivités locales des particuliers dans ces démarches, élaborations des diagnostics énergétiques, optimisation tarifaire, études des bâtiments par caméras thermiques, programme économie d'eau ...

Délégation CGT : nous avons évoqué la possibilité pour les administrations de s'inscrire dans le plan de déplacement urbain ville de RENNES (PDE). Cette démarche inscrite dans le développement durable est incitative par son offre d'une réduction sur les tarifs de transport collectif.

Point Sur la DIRECCTE

M. CIESIELSKI , secrétaire général de la DIRECCTE, nous a informé des projets concernant les locaux « Le Newton » de Cesson Sévigné. A savoir une étude ergonomique en projet avec les ergonomes du ministère. Et une étude sur les risques psychosociaux au sein d'un service de la DIRECCTE.

Autre information, des nouveaux services sont accueillis au sein de la DIRECCTE, si bien que la jauge fixée à 250 agents est bientôt atteinte.

Délégation CGT : Nous avons rappelé le contexte de précipitation dans lequel le choix immobilier de cette direction a été effectué. Nous avons suivi ce projet par le prisme de la visite de l'inspectrice hygiène et sécurité et du médecin de prévention et proposé de saisir la cellule ergonomique du ministère pour l'aménagement de locaux.

DOUANES : LES TRAVAUX À LA DR

M. ZERBINI nous a indiqué que l'étude ergonomique suivie par les ergonomes du ministère pour la transformation des locaux et le réaménagement à la DR à Rennes, suivait son cours et que les délais étaient respectés.

DUERP DSF ET TRESOR PUBLIC

Un avis écrit est en cours de rédaction. Il nous sera proposé ultérieurement pour validation.

Délégation CGT : pour notre part, nous avons émis des réserves sur les moyens de prévention proposés par les directions en matière de risques psychosociaux et organisationnels.

Nous avons également émis des réserves quant à la démarche participative des personnels que nous savons inégales selon les résidences et les services. Nous attendons à l'avenir des améliorations en la matière.

IMMOBILIER DRFIP

Avec la création de la DRFIP BRETAGNE ET ILLE ET VILAINE (une nouvelle direction, un nouvel organigramme...) les locaux de cité administrative sont redistribués. Tous les étages sont impactés.

Délégation CGT : A l'occasion du CHS DI 35 du 30 Mars, nous avons proposé (avec d'autres organisations syndicales) de solliciter sur le projet les ergonomes du ministère. A cette période une étude ergonomique pouvait être envisagée.

En effet, de notre point de vue, la création de la DRFIP impacte non seulement l'organisation des services mais également les conditions d'exercice du travail des agents de la cité. La nouvelle répartition des locaux a également des incidences sur les flux des personnes, les déplacements, l'acoustique, les ambiances de travail, etc.
Le nouveau DRFIP n'a pas intégré cette demande.

LETTRES DE MISSIONS DES ACO

DOUANES : MME THURAT chef de service au secrétariat général de la DR est également ACO sur le département 35 et par délégation sur les départements 22, 29, 56.

Délégation CGT : à notre interrogation sur sa quotité de travail dédié à la mission d'ACO, M. ZERBINI nous a répondu que compte tenu de l'organisation administrative actuelle de sa direction, MME THURAT consacrait 100% de son temps de travail à la mission d'ACO.

DRFIP :

Sur la lettre de mission, 2 agents sont désignés. Leurs missions y sont décrites. Nous apprenons également qu'une autre collègue, inspectrice de la filière fiscale, apportera également son concours à différentes missions relevant de la prévention.

La DRFIP a attribué à Jacques ROBINET (ex ACO FGP) la mission d'assistant de prévention. Néanmoins, Il a indiqué qu'Alain MARIE (ex ACO FF) continuerait cette activité, sans autre précision.

Délégation CGT : Nous avons insisté, pour formaliser les quotités de travail des agents désignés pour cette mission, pour plus de transparence et de lisibilité. À notre interrogation « 2 ACO donc 2 lettres de missions ? » pas de réponse. L'administration s'en tient là.

INFOS DIVERSES

L'école de l'INSEE (ENSAI), sise à Bruz, a été transformée juridiquement en établissement public d'enseignement . Un CHS CT propre à cette structure a pris corps.

Un groupe de travail, budget/dépenses à engager est prévu en octobre. Quelques dépenses ont été proposées le 08 /09. Nous avons validé celles concernant la mise en place de gardes corps sur les toits et terrasses d'immeubles. En revanche, celle concernant les mobiliers de la cité (45 000 € en co-financement) a reçu un avis défavorable pour les mêmes motifs évoqués lors du CHS DI de Mars (cf. compte rendu).

Les militants sont joignables aux numéros suivants :
CGT Finances Publiques: Thierry LE GOAZIOU (02 99 29 37 89)
CGT DOUANES : Claudine THOMAS (02 99 40 14 59)
CGT INSEE : Patrick HELLEUX (02 99 29 33 69)
CGT DIRECCTE : Benoît CAUDAN (02 99 29 80 03)